

Compte-rendu de l'Assemblée Générale de Loisirs Pêche Pezou :

Présents à 15h00 à l'étang Marcel Bisault : Pierre Solon, Maire de Pezou ; Gabrielle Faudet Nellenbach, 1^{ère} Adjointe au Maire ; Jacky Gauthier ; Louis Girondeau, représentant de l'Amicale des anciens de Seailles et Tison ; Marc Lefèvre ; Bruno Gauthier ; Noël Gauthier, Alain Jamet ; Jean-François Cheny ; Antonio et Alexandre Cruz ; Henri Dumenil ; Julien Desbureaux ; Vincent Maillet ; Virginie et Fouad Khatir.

* Bilan 2022. Création de l'Association, inauguration du Parc Marcel Bisault par la municipalité le 1^{er} octobre. 29 adhésions.

* Renouvellement du bureau. Personne ne s'oppose à la réélection des membres du bureau 2022.

-Noël Gauthier entre dans le bureau en tant que Président adjoint.

-Marc Lefèvre entre dans le bureau en tant que Conseiller adjoint

* Proposition de ré-empoissonner l'étang de gardons essentiellement (à destination des enfants). A voir selon les adhésions et le budget. Coût potentiel de 500 €.

* Concours de pêche à la truite de Seailles et Tison samedi 22 avril. Prévoir l'entretien de l'étang avant soit jeudi 20 à 18h. Ceux qui sont disponibles plus tôt pourront commencer. Une fois le concours passé, les adhérents LPP pourront pêcher la truite le dimanche 23 avril. Pêche sans cuillère ce jour-là !

* Proposition d'un barbecue + concours de pêche pour les adhérents à fixer en septembre 2023.

* Projet d'organiser une pêche de nuit fin juin / début juillet (Carpe et Silure).

* Echange sur le projet d'expertise environnementale par Perche Nature. Les propositions reçues semblent être des projets de plus grande envergure (concerne l'ensemble de la commune). Voir si un échange avec M. Grossin serait suffisant pour recenser les essences et être conseiller sur de nouvelles essences à planter ?

La plantation de nouveaux arbres (peupliers ?) pourrait être prise en charge par la Mairie.

* Projet d'initiation à la pêche pour les enfants : Jacky Gauthier, Noël Gauthier et Cédric Fort seraient disponibles et/ou auraient du matériel de pêche à mettre à disposition.

* Adhésions souscrites et proposition d'augmenter le tarif en 2024. A définir (2.50 euros ou 5 euros de plus ?). Proposition de ne pas laisser la gratuité à partir de 18 ans mais à partir de 16 ans en 2024 ? A redéfinir sachant que le coût du permis de pêche départemental est de 10 euros pour les jeunes.

* Pierre Solon, Maire de Pezou, se réjouit de l'association et de la bonne continuité des échanges avec les anciens de l'Amicale de Seailles et Tison. Il conseille de voir au niveau départemental les subventions possibles allouées aux associations.

* Louis Girondeau évoque un projet que Seailles et Tison avait : faire enregistrer le point d'eau sur le chemin de Compostelle. Voir en Mairie les coordonnées de l'association des chemins de Compostelle.

* Fouad Khatir propose de remplacer le robinet d'eau qui aurait été cassé. Installer un robinet avec poussoir afin d'éviter toute fuite importante.

* Partage d'un pot de l'amitié

* * * * *

Proposition de logo LPP :

